

Informations de base	
2018/0060(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Couverture minimum des pertes pour les expositions non performantes Modification Règlement (EU) No 575/2013 2011/0202(COD)	
Subject 2.50.04 Banques et crédit 2.50.10 Surveillance financière	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/0060(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EU) No 575/2013 2011/0202(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/8/12528